

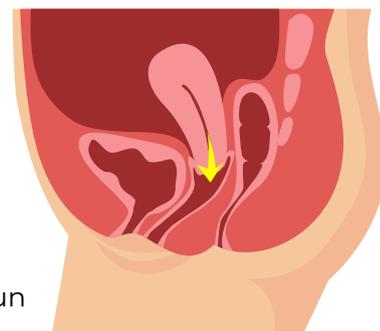
CHIRURGIE ABDOMINALE ET GÉNÉRALE

CONSIGNES POSTOPÉRATOIRES

Promontofixation

Chère patiente,

Vous avez été opérée d'une promontofixation (rectocèle et/ou cystocèle) ou un prolapsus rectal.



Voici quelques consignes et remarques importantes pour votre retour à domicile.

ACTIVITÉS À DOMICILE OU PROFESSIONNELLES

- Evitez les efforts de portée ou de poussée (charges lourdes - pas plus de 5 kg) pendant une période de 4 à 6 semaines ;
- Vous serez en arrêt de travail entre 2 et 5 semaines en fonction de vos activités professionnelles et de la décision prise avec votre chirurgien. Vous recevrez deux certificats d'incapacité totale de travail, un avec le diagnostic pour votre mutuelle et un sans diagnostic pour votre employeur ;
- Si possible, évitez de conduire pendant une période de quelques jours après une anesthésie générale ;
- Déplacez-vous régulièrement et faites des exercices de marche sans effort afin d'éviter l'apparition de phlébite dans les membres inférieurs (jambes).
- Evitez les efforts de pousser pour aller à selle. En cas de besoin, prenez le laxatif prescrit par votre chirurgien.
- Pas de rapport sexuel pendant 4 à 6 semaines.

PANSEMENTS

Si vous avez de la colle chirurgicale (pellicule transparente qui maintient votre plaie fermée jusqu'à sa cicatrisation) :

- Ne touchez pas ou n'enlevez pas la colle. Celle-ci se détachera toute seule pour disparaître totalement après une semaine ;
- Les douches sont autorisées, mais la plaie ne peut être mouillée que pendant quelques minutes. Savonnez-vous délicatement puis séchez-vous en tamponnant avec une serviette douce ;
- N'appliquez aucun pansement, pommade ni aucune crème sur la pellicule de colle ;
- Prévoyez une visite vers le 15^{ème} jour postopératoire chez le médecin traitant pour un contrôle de la plaie et enlever les éventuels résidus de colle.

Si vous avez des fils (avec ou sans strips) :

- Désinfectez la plaie toutes les 48 h et présentez-vous chez votre médecin traitant pour contrôler la bonne cicatrisation et retirer les fils éventuels sur la ou les cicatrices à partir du 10^{ème} jour postopératoire ;
- Demandez à votre médecin de placer des Stéri-Strips sur les cicatrices (à garder encore pendant une semaine à 10 jours après le retrait des fils).

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Suivez les consignes données par la diététicienne ;
- L'alcool est déconseillé pour une durée de 4 semaines après l'intervention.

EN CAS DE ...

- Douleurs au niveau de la cicatrice : ces douleurs doivent progressivement diminuer. Prenez un traitement antidouleur d'office les premiers jours après la sortie ;
- Une brûlure urinaire avec de la fièvre (> 38°) : signalez-le à notre secrétariat (085/27 71 54) et présentez-vous aux Urgences.

TRAITEMENT DE SORTIE

Vous allez recevoir une prescription pour :

- Des médicaments antidouleurs (respectez bien les posologies !) ;
- Éventuellement, des injections sous-cutanées d'héparine fractionnée (Clexane ou Fraxiparine). La dose de l'injection est calculée en fonction de votre poids, de vos facteurs de risque cardio-vasculaires et de vos antécédents. Prenez contact avec un(e) infirmier(e) à domicile pour réaliser ces injections d'anticoagulants pendant 10 à 20 jours postopératoires au même moment de la journée.
- Pour aller à la toilette, les selles peuvent tarder à arriver les premiers jours. Vous devez prendre systématiquement le Movicol et uniquement si les selles sont très liquides, vous devez l'arrêter.

RENDEZ-VOUS POST-OPÉRATOIRE

Vous serez revue par votre chirurgien entre 10 et 30 jours après l'opération, en fonction du diagnostic.

EN CAS DE PROBLÈME ...

Si vous présentez les symptômes suivants :

- Fièvre ;
 - Frissons ;
 - Douleurs abdominales importantes qui ne passent pas après la prise d'antidouleurs classiques ;
 - Infection au niveau des cicatrices ;
 - Écoulement de liquide par les cicatrices ;
 - Douleurs thoraciques ou une gêne importante à la respiration ;
 - Saignements vaginaux abondants ou malodorants.
 - Absence de gaz ou selles.
- ➡ En premier lieu, vous pouvez contacter et/ou revoir votre chirurgien ou un membre de l'équipe chirurgicale.
 - ➡ En second lieu, vous pouvez contacter votre médecin traitant.
 - ➡ En cas de problème aigu, rendez-vous aux Urgences. Le service des Urgences est ouvert 7 jours/7 et 24 heures/24.
 - ➡ Si vous souhaitez transmettre un message à votre chirurgien après votre retour à domicile, contactez le secrétariat de Chirurgie au 085 27 71 54 (entre 08h00 et 15h30).